

FONDATION
POUR UNE
TERRE
HUMAINE

RAPPORT ET COMPTES ANNUELS

Octobre 2017 – Septembre 2018

CONTENU

Editorial

Coup d'œil sur l'année écoulée

Aspects financiers

Activités de financement de projets

Projets financés

- Bien-être animal
 - Relation Homme-Vivant
 - Protection de la biodiversité animale et végétale
 - Pollutions chimiques
-

Organisation de la Fondation

EDITORIAL

Cette année 2017-2018 nos activités de subventionnement se sont poursuivies à peu près au même niveau que l'année précédente. Nous nous sommes particulièrement intéressés à la protection des animaux sauvages – hélas bien menacés ces temps-ci – et à la promotion d'une relation plus respectueuse avec tous les êtres vivants non humains.

A ce titre nous avons poursuivi la réalisation de portraits filmés de personnes ayant une relation particulière avec les plantes, celui de Carole Guyett, une guérisseuse installée en Irlande qui prépare des élixirs à base de plantes locales et conduit des cérémonies avec les plantes s'inspirant des traditions celtes irlandaises.

Sur un plan plus général nous avons toujours des raisons de désespérer comme des raisons d'espérer. En négatif, les reculs que l'on constate ici et là : aux USA par exemple, où la nouvelle administration a relancé les projets d'oléoducs, donné la priorité aux énergies fossiles et est sortie de l'accord de Paris sur le climat. Ou en France où les objectifs de sortie du nucléaire ont été reportés dans le temps, l'interdiction du glyphosate sous trois ans abandonnée, et où de nombreux cadeaux inutiles et coûteux ont été faits aux chasseurs.

Mais en même temps, en positif, nous avons constaté la montée très forte d'une prise de conscience générale dans la population des dangers encourus : les gens ont compris maintenant que leur survie est en jeu, ainsi que celle de leurs enfants, et ils ne veulent plus se laisser faire : les ventes de produits bio explosent, la mobilisation contre l'utilisation des pesticides monte en puissance, les pratiques cruelles des abattoirs sont unanimement réprochées...Et il y a fort à parier que ce n'est que le début d'un sursaut salutaire.

J.L. Gueydon de Dives
Président

COUP D'OEIL SUR L'ANNEE ECOULEE

Aspects financiers

Au cours de l'année écoulée nous avons **payé** 51,498 CHF de subventions (contre 59,477 CHF l'exercice précédent), et nous avons **engagé** 56,098 CHF (contre 58,552 CHF l'an passé).

Nous constatons donc une quasi stabilisation de nos activités de subventionnement de nouveaux projets

Notre ratio de frais administratifs (loyers, téléphone, consultations, assurances, internet, impôts, etc) a été stable lui aussi : 8.6 % cette année contre 10 % l'an dernier.

Notre don le plus petit a été de 2,300 CHF, et notre don le plus important de 17,261 CHF.

Activités de financement de projets

Notre activité de financement de projets a été stable elle aussi avec 7 projets nouveaux, six en France et un aux USA, contre 8 l'an passé.

Projets subventionnés au cours de l'exercice 2017-2018

BIEN-ETRE ANIMAL

APUS APUCES (France)

Nous avons subventionné ce centre de soins de la faune sauvage, situé dans le département du Loiret, pour différents investissements rendus nécessaires par l'extension de ses activités : volières, chalet en bois, grillages...

Site internet : <https://apusapuces45.wordpress.com>

RELATION HOMME-VIVANT

LE TEMPS DU REVE (France)

« Le Temps du Rêve » est le nouveau nom de l'association AAFTH, qui relaie les activités de la Fondation en France. Elle a poursuivi cette année son projet de réalisation de portraits de personnes à l'écoute des besoins des plantes, et nous l'avons subventionnée pour la réalisation d'un film d'une dizaine de minutes sur Carole Guyett en Irlande, qui peut être visionné à l'adresse ci-dessous. Notre subvention lui a également permis d'acheter une caméra Sony semi-professionnelle.

Site internet : <https://vimeo.com/277640508>

BLUE DEER CENTER (USA)

Ce centre a pour principale activité l'enseignement du soin avec les plantes. Mais il est également en relation avec des communautés d'indiens Huichol au Mexique, et nous leur avons accordé une subvention pour qu'ils aident la communauté Huichol de San Andrea Cohamiata à installer un système de récupération d'eau de pluie pour leurs centres cérémoniels.

Site internet : <http://www.bluedeer.org>

PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ ANIMALE ET VÉGÉTALE

LIBRE ECOLE STEINER (France)

Nous avons aidée l'Ecole Steiner-Waldorf de Verrières le Buisson à installer des ruches à proximité de l'école afin de pouvoir sensibiliser les enfants à l'apiculture naturelle, ainsi qu'à la connaissance et au respect des abeilles.

Site internet : <http://www.ecole-steiner-verrieres.org>

FEDERATION NATURE HAUTE-LOIRE (France)

Nous avons accordé une subvention à cette association pour un projet de réintroduction du chamois sur le Mont Mézenc dans le Massif Central, en concertation avec les partenaires locaux.

TERRAN TERRE DE PARTAGE (France)

Nous avons soutenu cette association pour l'installation et la mise en réseau de « ruches de conservation » visant à sauvegarder les abeilles domestiques grâce à des pratiques respectueuses de leurs besoins. L'association est également partenaire actif d'un projet de revue « Abeilles en liberté » à paraître début 2019.

Site internet : <http://www.ruchesdebiodiversite.fr>

POLLUTIONS CHIMIQUES

CITOYENS, SANTE, ENVIRONNEMENT (France)

Nous avons soutenu la « Marche des cobayes » organisée par cette association, de Mai à Juillet 2018, de Fos sur Mer à Bruxelles. Elle portait un appel à une mobilisation générale en faveur des victimes empoisonnées dans leur travail, asphyxiées par l'air qu'elles respirent et intoxiquées par ce qu'elles mangent.

Site internet : <http://www.marchedescobayes.org>

ORGANISATION DE LA FONDATION

Conseil de Fondation

- Corvisy-Millierat Céline
- Gueydon de Dives Jean-Louis
- Hoffer Françoise
- Schalck Dominique

Révision

FIDUCOM – 15 route de Fribourg, 1723 Marly 2, Suisse

Modalités d'examen des dossiers

Les décisions de financement sont prises par le Conseil de Fondation. Celui-ci se réunit trois fois par an, généralement en mars, en juin et en novembre.

Les dossiers de financement doivent parvenir au siège de la Fondation au moins un mois avant la date de réunion du Conseil.

La procédure habituelle est la suivante :

- ! Envoi d'une lettre de motivation courte à la Fondation, décrivant les grandes lignes du projet. La Fondation répond dans un court délai afin d'indiquer si le projet est éligible.
- ! Dans le cas où le projet est éligible, envoi d'un dossier complet pour examen. Ce dossier doit indiquer notamment les buts du projet, les moyens mis en œuvre, la nature juridique de l'organisation qui le présente, l'expérience des porteurs du projet et le montage financier envisagé.
- ! En cas de réponse positive du conseil, une convention est signée entre l'organisme aidé et la fondation reprenant le but, les étapes du projet, les moyens mis en œuvre et les procédures de suivi et de contrôle.

Buts de la fondation (extraits des statuts)

La Fondation a pour but de :

- ! Défendre l'environnement naturel et la biodiversité,
- ! Lutter contre la pauvreté et l'exclusion, particulièrement en ce qui concerne la sécurité et la salubrité alimentaires, ainsi que l'accès à des soins de qualité.

La Fondation s'intéresse en priorité aux initiatives réellement innovantes contribuant à changer effectivement les modes de vie et les manières de faire, et apportant en même temps une amélioration concrète de la situation des personnes concernées.